

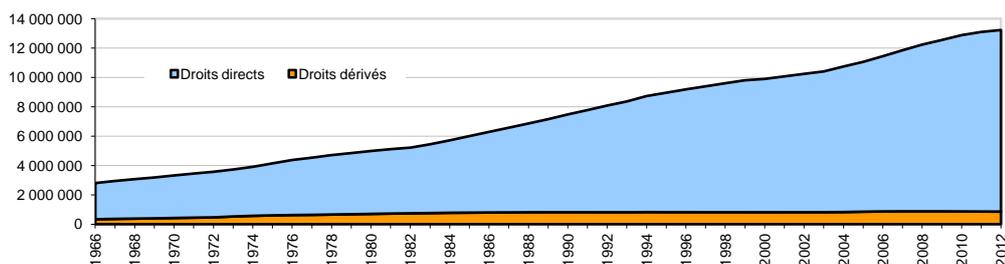
FRANCE ENTIÈRE
 Les principaux chiffres du Régime Général
 au 31 décembre 2012

Source : SNSP

(Système National Statistiques Prestataires)

Nombre de retraités au 31 décembre 2012 (stock) : 13 235 074

Les effectifs	Hommes et Femmes		Hommes	Femmes
Droits directs	12 378 404		5 898 094	6 480 310
<i>Dont droits directs contributifs :</i>				
<i>Pensions normales</i>		10 193 993	5 085 026	5 108 967
<i>Pensions d'ex-invalides</i>		710 301	327 830	382 471
<i>Pensions pour inaptitude au travail</i>		1 472 745	485 106	987 639
<i>Total des droits directs contributifs</i>		12 377 039	5 897 962	6 479 077
Droits dérivés (sans droit direct au Régime général)	856 670		31 263	825 407
Ensemble des droits	13 235 074		5 929 357	7 305 717
<i>Dont retraités ayant bénéficié d'une retraite anticipée ou mesure dérogatoire :</i>				
<i>Retraites anticipées longue carrière</i>		718 572	553 589	164 983
<i>Retraite anticipée handicapés</i>		8 622	5 944	2 678
<i>Retraite anticipée travailleurs handicapés</i>		1 021	658	363
<i>Travailleurs de l'amiante</i>		7 511	6 155	1 356
<i>Pénibilité</i>		3 864	2 652	1 212



**Évolution
 du nombre de retraités :**
+ 1 % en 2012
 par rapport à 2011

L'âge moyen au 31 décembre (ensemble des retraités)	Hommes et Femmes	Hommes	Femmes
	73,3 ans	72,2 ans	74,2 ans

Le montant global moyen mensuel de la pension versée par le RG	(Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires)		
<i>(revalorisation au 1/04/2012 : 2,1 %)</i>			
Droits directs toutes carrières	665 €	727 €	609 €
Droits directs avec carrière complète au régime général ⁽¹⁾	1 040 €	1 106 €	957 €
Droits dérivés (sans droit direct au Régime général)	289 €	196 €	293 €
Ensemble	641 €	725 €	573 €

L'ensemble des droits dérivés			
Droits dérivés (sans droit direct au Régime général)	856 670	31 263	825 407
Droits dérivés servis avec un droit direct au régime général	1 859 952	139 505	1 720 447
Total des droits dérivés	2 716 622	170 768	2 545 854
Les bénéficiaires de la majoration de pension de réversion	234 507	1 973	232 534

Les minima			
Minimum AVTS / PR	624 592	42 846	581 746
Minimum contributif (servi)	4 877 625	1 421 715	3 455 910
Ensemble	5 502 217	1 464 561	4 037 656
Proportions par rapport à l'ensemble des retraités	41,6%	24,7%	55,3%

Les compléments de pension			
Majoration pour conjoint à charge	141 359	139 807	1 552
Majoration pour enfants	5 463 445	2 419 127	3 044 318
Majoration forfaitaire pour charge d'enfant	7 346	578	6 768
Majoration pour tierce personne	19 054	10 162	8 892
Pensions assorties d'une majoration L814-2 ⁽²⁾ :			
a - à titre de prestataire	180 951	102 976	77 975
b - à titre de conjoint seul	17 270	17 013	257
c - à titre de prestataire et conjoint (comptés pour 1)	33 080	32 902	178
Total des majorations L814-2 (a+b+2xc)	264 381	185 793	78 588

Le Minimum vieillesse			
Pensions assorties du Minimum vieillesse ⁽³⁾ :			
a - à titre de prestataire	415 116	188 572	226 544
b - à titre de conjoint seul	515	447	68
c - à titre de prestataire et conjoint (comptés pour 1)	3 151	2 626	525
Total des allocataires du Minimum vieillesse (a+b+2xc)	421 933	194 271	227 662

La proportion de polypensionnés parmi les droits directs	Hommes et Femmes	Hommes	Femmes
	41,8%	49,7%	34,6%

(1) Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au Régime général.

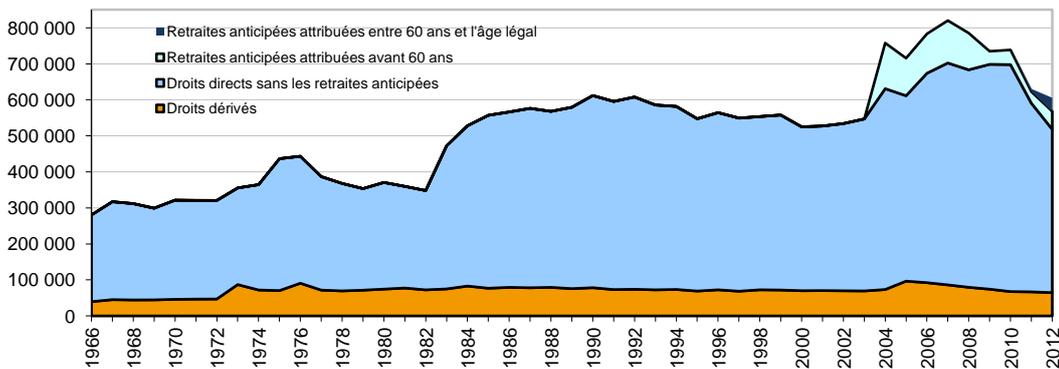
(2) Genre du titulaire de la retraite de base - Majoration L814-2 : complément de retraite premier niveau

(3) Allocation supplémentaire (ancien dispositif) + ASPA (Allocation Supplémentaire aux Personnes Âgées; art. L815-1) + ASI (Allocation Supplémentaire d'Invalidité; art. L815-24) - (genre du titulaire de la retraite de base)

Nombre de nouveaux retraités de l'année 2012 (flux) : 605 545

(attributions des premières demandes)

Les effectifs		Hommes et Femmes	Hommes	Femmes
Droits directs		540 875	270 971	269 904
<i>Dont droits directs contributifs :</i>				
	Pensions normales	475 769	239 472	236 297
	Pensions d'ex-invalides	27 692	14 004	13 688
	Pensions pour inaptitude au travail	37 414	17 495	19 919
	Total	540 875	270 971	269 904
Droits dérivés (sans droit direct au Régime général)		64 670	4 945	59 725
Ensemble des droits		605 545	275 916	329 629
<i>Dont retraités ayant bénéficié d'une mesure dérogatoire ou d'une retraite anticipée :</i>				
	Travailleurs de l'amiante	5 398	4 387	1 011
	Pénibilité	3 127	2 168	959
	Retraites anticipées longue carrière	85 575	59 326	26 249
	Retraites anticipées handicapés	1 079	732	347
	Retraites anticipées travailleurs handicapés	877	557	320
	Total des retraites anticipées	87 531	60 615	26 916
	<i>Dont attribuées entre 60 ans et l'âge légal</i>	49 896	32 336	17 560



**Évolution
des nouveaux retraités :**
- 4 % en 2012
par rapport à 2011

- 4 % pour les droits directs
- 3 % pour les droits dérivés

L'âge moyen au départ de la retraite (ou date d'effet de la pension)	Hommes et Femmes	Hommes	Femmes
Droits directs	62,2 ans	61,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés (sans droit direct au Régime général)	66,3 ans	67,6 ans	66,1 ans
Droits directs (retraites anticipées et mesures dérogatoires exclues)	62,7 ans	62,6 ans	62,8 ans

Le montant global moyen mensuel de la pension versée par le RG

(Montant brut avant prélèvements sociaux, au point de départ de la pension et hors régimes complémentaires)

Droits directs toutes carrières	654 €	744 €	566 €
Droits directs avec carrière complète au Régime général ⁽¹⁾	1 066 €	1 162 €	955 €
Droits dérivés (sans droit direct au Régime général)	264 €	205 €	269 €
Ensemble	613 €	734 €	512 €

La durée moyenne d'assurance non limitée en trimestres

Droits directs contributifs

Durée moyenne au Régime général	115 tr.	114 tr.	116 tr.
Droit commun	108 tr.	104 tr.	111 tr.
Départs avant l'âge légal	147 tr.	143 tr.	157 tr.
Durée moyenne tous régimes	151 tr.	156 tr.	145 tr.
Droit commun	145 tr.	151 tr.	141 tr.
Départs avant l'âge légal	176 tr.	173 tr.	183 tr.

Le minimum contributif²

Ensemble des droits directs contributifs au minimum contributif	Effectifs	221 342	75 410	145 932
	Proportions	40,9%	27,8%	54,1%
Droit commun	Effectifs	205 633	66 220	139 413
	Proportions	46,2%	32,5%	57,8%
Départs avant l'âge légal	Effectifs	15 709	9 190	6 519
	Proportions	16,4%	13,7%	22,6%

La décote

Pensions à taux réduit	43 938	20 611	23 327
% par rapport aux droits directs contributifs (y compris les retraites anticipées)	8,1%	7,6%	8,6%
% par rapport aux droits directs contributifs (retraites anticipées exclues)	9,7%	9,8%	9,6%

La surcote

Effectif de retraités bénéficiant d'une surcote	77 815	43 239	34 576
% par rapport aux droits directs contributifs	14,4%	16,0%	12,8%

La proportion de polypensionnés parmi les droits directs

	48,9%	56,0%	41,8%
--	--------------	-------	-------

(1) Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au Régime général.

(2) Retraités ouvrant droit au minimum contributif, servi ou non servi en application des règles du minimum contributif tous régimes.